

21 fév 2013 -08:44

L'Enquête de santé 2013 est lancée !

Comme tous les 4 à 5 ans depuis 1997, l'Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP) lance une nouvelle enquête de santé au sein de la population en Belgique. Durant toute l'année 2013, les enquêteurs interrogeront plus de 10.000 personnes à travers le pays. L'enquête vise à apporter un éclairage sur l'état de santé des citoyens et à mieux connaître leurs besoins. Les résultats permettent aux autorités de favoriser une politique de santé proche des citoyens.

6.000 ménages tirés au sort à travers toute la Belgique

L'enquête, commanditée par le gouvernement fédéral, les Communautés et les Régions, vise à interroger 10.750 personnes à travers le pays. Elle a commencé en janvier 2013 et se poursuivra durant toute l'année. Environ 6.000 ménages (d'une ou plusieurs personnes) ont été tirés au sort dans 158 communes belges. Cette enquête de grande envergure s'adresse à tous les citoyens, sans distinction d'âge, de nationalité ou d'état de santé. Tout ménage inscrit au Registre National est donc susceptible d'être sollicité pour participer à l'enquête.

Un baromètre de l'état de santé en Belgique

L'enquête, organisée tous les 4-5 ans, apporte un éclairage sur l'état de santé de la population en général et permet d'en savoir plus sur des thématiques spécifiques comme la consommation de médicaments, les habitudes en matière d'activité physique, l'influence du contexte socio-économique sur la santé, l'état de santé des seniors,...

Des résultats qui favorisent une politique de santé proche des citoyens

Les résultats permettent d'identifier les besoins de la population. Ils permettent d'orienter les décisions en matière de politique de santé et d'en évaluer les effets. Les données obtenues peuvent conduire par exemple à :

- mener des campagnes d'information
- adopter des mesures de prévention collective pour certaines maladies
- faciliter l'accès à certains traitements
- investir dans des secteurs d'aide et de soins à la population.

Concrètement, à quoi peut bien servir cette enquête ?

- L'Enquête de santé 2008 a montré que de plus en plus de citoyens belges souffrent d'une maladie chronique (23,8 % en 2004 ; 27,2 % en 2008) → à l'initiative du gouvernement fédéral, un statut spécifique pour les personnes atteintes d'une affection chronique a été créé. Ce statut permettra notamment aux patients de bénéficier du tiers payant (càd qu'ils ne devront plus avancer l'argent pour les soins de santé remboursés par la mutuelle)
- L'Enquête de santé 2008 a montré que les habitudes nutritionnelles ne sont pas idéales en Belgique (par ex. seulement un tiers de la population mange les deux portions de fruits recommandées par jour)

→ à l'initiative de la FWB, un cahier spécial des charges de référence sur l'alimentation saine et durable a été mis à disposition des écoles maternelles, primaires et secondaires ainsi que des centres de vacances afin de les inciter à proposer des repas de midi plus équilibrés. La Flandre suit également ces objectifs 'santé' puisqu'elle a lancé un plan d'action pour inciter les gens à manger plus sainement et à bouger davantage : la campagne 'Goed in je vel, dat voelt beter' (www.datvoelbeter.be).

- L'Enquête de santé 2008 a montré qu'en moyenne un ménage dépense 7 % de son revenu mensuel pour les soins de santé → des mesures ont été décidées pour alléger ces frais. Par exemple, depuis janvier 2010, les médecins conventionnés ne peuvent plus demander de suppléments de chambre pour les séjours en chambre à 2 lits, y compris en hospitalisation de jour.

Les résultats sont aussi comparés à ceux obtenus dans les autres pays membres de l'Union Européenne, où des enquêtes de santé analogues sont réalisées.

Dans la pratique

Concrètement, si un ménage est tiré au sort, il recevra une invitation officielle expliquant les objectifs et le déroulement de l'enquête. Ensuite, un enquêteur ou une enquêtrice agréé(e) prendra contact avec le ménage afin de convenir d'un rendez-vous pour une interview à domicile. Pour effectuer ces interviews, le WIV-ISP fait appel à la Direction Générale Statistique et Information Economique (DGSIE) du SPF Economie.

Une participation volontaire

Tout à fait volontaire, la participation des ménages à cette enquête est très importante : pas seulement pour la production de résultats pertinents mais aussi pour chaque ménage participant. Ces données permettront le développement de politiques de santé proches des besoins réels des gens

Résultats

Une fois récoltées, les données sont analysées par le WIV-ISP qui en réfère aux autorités fédérales, régionales et communautaires. Les premiers résultats de l'Enquête 2013 seront disponibles dès la fin de l'année 2014. Vous pouvez trouver des informations supplémentaires et les résultats des enquêtes précédentes sur le site web du WIV-ISP à l'adresse: www.enquetesante.be

Pour mieux comprendre les objectifs et le déroulement de l'enquête, un dossier est disponible à l'adresse suivante: www.enquetesante.be > onglet « presse ».

Plus d'infos:

Jean Tafforeau (FR) - Stefaan Demarest (NL)

02/642 54 20

Sciensano
Rue Juliette Wytsman 14
1050 Bruxelles
Belgique
+32 2 642 51 11
<https://www.sciensano.be>

Wesley Van Dessel
Chef de la Coordination scientifique &
Communication
+32 2 642 54 20
wesley.vandessel@sciensano.be